



Réunion Conseil Municipal exceptionnel

Compte-rendu du 8 juillet 2021

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Aurélie Borel, Marc Cavagnis, Pierre Cochonat, Stéphanie Gerbier, Chantal Lemerre, Gaëlle Muttoni, Jean-Luc Pluot, Lionel Ravier, Annick Sansoë, Jonathan Vericel et Katia Astier (secrétaire).

Absents excusés : Sandrine Scalise et David Fernandez

Mme. Scalise donne pouvoir à Mme Baudry et M. Fernandez donne pouvoir à M. Ravier.

↪ Début de réunion à 20h10

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Ajout d'une délibération par rapport au prochain conseil municipal jeunes.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 3 juin 2021) : adopté à l'unanimité

Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier

Délibération modification du tableau des emplois

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour modifier le tableau des emplois, notamment un poste technique, pour une augmentation du temps de travail. Le poste annualisé est de 16h mais vu le ménage à faire en plus, celui-ci va passer à 19h annualisé avec des heures de ménage en plus pour les autres bâtiments communaux (salle polyvalente, bibliothèque, Patronage et pompiers). Certaines de ces heures étaient déjà rémunérées en heures complémentaires sur un autre contrat.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 14

Délibération signature de la convention sur le plan de relance numérique

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour le plan de relance numérique. Un devis de 3 571,80€ d'achat de matériel numérique a été fait avec une subvention de 2 500€ validée. On doit donc prendre une délibération pour signer une convention avec l'état. La somme restante est une ligne déjà budgétisée annuellement.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 14

Délibération sur la validation du prévisionnel financier pour le service ADS

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération par rapport au service ADS (gestion de l'urbanisme). Ceci est traité par la CCBS mais cela a un cout financier (soit 8857€ l'an passé). Il faut donc faire un avenant pour payer l'année 2021 sur la base de 2020.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 14

Délibération pour la régularisation de l'emprise voie communale

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération suite à un problème de cadastre situé au Grand Chantemerle. Un échange de terrain entre M. Geindre et la commune permettrait de régulariser cette erreur. M. Geindre céderait 251m² et la commune 77m². Le cout de l'acte notarié serait pris en charge moitié moitié (soit 365€ pour chaque partie).

→ Contre : 1 Neutre : 5 Pour : 8

Délibération pour la création d'un conseil municipal des jeunes

M. le Maire donne la parole à Mme Baudry informant les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour créer un conseil municipal des jeunes. Celui-ci sera composé de 15 enfants de 10 à 15 ans. Les votants seront des enfants habitant le village entre 6 et 15 ans. Il y aura un scrutin majoritaire (si égalité ce sera le plus âgé) calqué sur l'identique de celui des adultes. Ceci se déroulera à partir de septembre 2021 avec une investiture pour le 11 novembre. Une réunion publique d'informations aura lieu le 14 septembre.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 14

Questions diverses

Bulletin municipal :

- * Celui-ci porte presque essentiellement sur le budget communal 2021. Il sera dans les boites aux lettres avant fin juillet.
- * Le forum des associations se déroulerait le 5 septembre.
- * Les journées européennes du patrimoine se dérouleront le 18-19 septembre en jumelage avec Murs et Gélignieux sur le thème des fours.

OPAH (opération programmée de l'amélioration de l'habitat) : il faut un référent pour notre village. Annick Sansoë se porte volontaire.

TVO : le Tour du Valromey traverse le village samedi 10 juillet autour de 15h.

14 juillet : rendez-vous à 11h devant le monument aux morts. La route des écoles sera barrée de 10h à 13h. Il y aura la compagnie des pompiers et l'harmonie de Peyrieu Brens. En fonction de la météo, le vin d'honneur sera servi dans le parc ou sous le préau de l'école.

Problème de voisinage : des rats et des ronces perturberaient le quotidien à Bovinel.

La fibre optique : les tranchées ont été rebouchées de façon succincte. Cela sera refait avant le 31 juillet.

Des scouts : un groupe de scouts sera présent sur le village le 21 juillet. La commune leur propose un abri, un accès à l'eau et à l'électricité. Ils pourront camper dans le parc municipal.

Ambroisie : des soirées d'arrachage sont prévues en juillet. Des courriers seront envoyés aux propriétaires de parcelles ayant de l'ambroisie pour le leur signaler.

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 22h15.

⇒ **Prochain conseil municipal le jeudi 26 aout à 20h.**